

Municipalité	Désignation	Municipalité	Désignation
Région 03 - Capitale-Nationale		Région 16 - Montérégie	
Sainte-Brigitte-de-Laval	Ville	Saint-Philippe	Ville
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Ville	74422	
Shannon	Ville		
Région 04 - Mauricie		A.M., 2022	
La Tuque	Ville	Arrêté 0029-2022 de la ministre de la Sécurité publique en date du 27 mai 2022	
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	Paroisse	CONCERNANT la mise en œuvre du Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents relativement aux vents violents survenus le 21 mai 2022, dans des municipalités du Québec	
Saint-Étienne-des-Grès	Paroisse		
Shawinigan	Ville		
Trois-Rives	Municipalité	LA MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE,	
Trois-Rivières	Ville	VU le Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents, établi par le décret n° 403-2019 du 10 avril 2019 en vertu de l'article 100 de la Loi sur la sécurité civile (chapitre S-2.3) et modifié par le décret n° 443-2021 du 24 mars 2021, destiné notamment à aider financièrement les municipalités qui ont déployé des mesures préventives temporaires ou des mesures d'intervention et de rétablissement lors d'un sinistre réel ou imminent;	
Région 06 - Montréal			
Montréal	Ville	VU que la ministre de la Sécurité publique est responsable de l'application de ce programme;	
Région 07 - Outaouais			
Aumond	Canton	VU l'article 109 de la loi qui prévoit que la mise en œuvre, pour un risque ou un événement particulier, d'un programme général visé à l'article 100, relève de la ministre responsable de l'application du programme;	
Gatineau	Ville		
Gracefield	Ville		
Maniwaki	Ville		
Région 11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine			
Marsoui	Village	CONSIDÉRANT que, le 21 mai 2022, des vents violents sont survenus dans des municipalités du Québec, causant des dommages et de nombreuses pannes électriques;	
Région 12 - Chaudière-Appalaches			
Saint-René	Paroisse	CONSIDÉRANT que des municipalités ont engagé des dépenses additionnelles à leurs dépenses courantes pour diverses mesures d'intervention et de rétablissement relatives à la sécurité de leurs citoyens;	
Région 14 - Lanaudière			
Saint-Paul	Municipalité	CONSIDÉRANT que cet événement d'origine naturelle constitue un sinistre au sens de la loi;	
Région 15 - Laurentides			
Gore	Canton	CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de permettre à ces municipalités, si elles sont admissibles, de bénéficier du Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents;	
Huberdeau	Municipalité		
Lac-du-Cerf	Municipalité		

ARRÊTE CE QUI SUIT :

Le Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents, établi par le décret n^o 403-2019 du 10 avril 2019 et modifié par le décret n^o 443-2021 du 24 mars 2021, est mis en œuvre sur le territoire des municipalités indiquées à l'annexe jointe au présent arrêté, qui a été touché par des vents violents survenus le 21 mai 2022.

Québec, le 27 mai 2022

La ministre de la Sécurité publique,
GENEVIÈVE GUILBAULT

ANNEXE

Municipalité**Désignation****Région 07 - Outaouais**

Cantley	Municipalité
Chelsea	Municipalité
Duhamel	Municipalité
Grand-Remous	Municipalité
Lac-des-Plages	Municipalité
Lac-Simon	Municipalité
L'Ange-Gardien	Municipalité
La Pêche	Municipalité
Montpellier	Municipalité
Namur	Municipalité
Notre-Dame-de-Bonsecours	Municipalité
Notre-Dame-de-la-Paix	Municipalité
Pontiac	Municipalité
Val-des-Monts	Municipalité

Région 14 - Lanaudière

Chertsey	Municipalité
Crabtree	Municipalité

Municipalité

Entrelacs	Municipalité
Mandeville	Municipalité
Notre-Dame-de-la-Merci	Municipalité
Notre-Dame-de-Lourdes	Municipalité
Rawdon	Municipalité
Saint-Alphonse-de-Rodriguez	Municipalité
Saint-Calixte	Municipalité
Saint-Didace	Paroisse
Saint-Donat	Municipalité
Saint-Félix-de-Valois	Municipalité
Saint-Gabriel	Ville
Saint-Gabriel-de-Brandon	Municipalité
Saint-Jean-de-Matha	Municipalité
Saint-Lin—Laurentides	Ville
Saint-Michel-des-Saints	Municipalité
Saint-Roch-de-l'Achigan	Municipalité
Saint-Zénon	Municipalité
Sainte-Béatrix	Municipalité
Sainte-Julienne	Municipalité
Terrebonne	Ville

Région 15 - Laurentides

Amherst	Canton
Brébeuf	Paroisse
Brownsburg-Chatham	Ville
Harrington	Canton
Gore	Canton
Grenville	Village

Municipalité	Désignation	Municipalité	Désignation
Grenville-sur-la-Rouge	Municipalité	Val-David	Village
Huberdeau	Municipalité	Val-des-Lacs	Municipalité
Ivry-sur-le-Lac	Municipalité	Val-Morin	Municipalité
La Conception	Municipalité	Wentworth	Canton
Lac-Supérieur	Municipalité	Wentworth-Nord	Municipalité
Lachute	Ville	77421	
Lantier	Municipalité		
Mille-Isles	Municipalité		
Mirabel	Ville		
Montcalm	Municipalité		
Mont-Blanc	Municipalité		
Mont-Tremblant	Ville		
Morin-Heights	Municipalité		
Piedmont	Municipalité		
Prévost	Ville		
Saint-Adolphe-d'Howard	Municipalité		
Saint-Colomban	Ville		
Saint-Hippolyte	Municipalité		
Saint-Jérôme	Ville		
Saint-Sauveur	Ville		
Sainte-Adèle	Ville		
Sainte-Agathe-des-Monts	Ville		
Sainte-Anne-des-Lacs	Paroisse		
Sainte-Anne-des-Plaines	Ville		
Sainte-Lucie-des-Laurentides	Municipalité		
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	Ville		
Sainte-Sophie	Municipalité		